



NOVEMBRE 2012

NUMÉRO  
199

# présence-CFDT

BULLETIN BIMESTRIEL DE LA CFDT-LORRAINE  
2, RUE DU GÉNÉRAL DE LARDEMELLE  
BP 80527 57009 METZ CEDEX 1  
TÉL 03 87 16 97 80 - FAX 03 87 16 97 84  
WWW.LORRAINE.CFDT.FR - CFDT.LORRAINE@ORANGE.FR  
DÉPÔT LÉGAL : 11/12 n° CPPAP 1113 S 06696 - ISSN 0751 5479

FORMATION  
SYNDICALES  
2013



LES OUTILS DU MILITANT



[www.cfdtlorraineformation.net](http://www.cfdtlorraineformation.net)

# Défi Handicap

FORMATION  
INFORMATION  
ORIENTATION  
RECHERCHE  
CONSEIL

Changer  
Fondamentalement  
De regard sur les  
Travailleurs handicapés

UN PARTENARIAT



Nathalie MARION  
Mission Défi Handicap  
4, rue Aristide Briand  
BP 334 • 88008 EPINAL CEDEX  
Tél. 03 29 82 58 23  
GSM 06 70 17 49 41  
cfdtagefiph.lorraine@wanadoo.fr

La CFDT agit pour l'insertion des personnes handicapées en milieu ordinaire de travail. Pour cela, elle développe depuis 2001 des actions en partenariat avec l'Agefiph. C'est la Mission Défi Handicap.

## FORMATION

Former les représentants du personnel pour leur faire mieux connaître :

- la réglementation, les outils et les pratiques nécessaires à l'intégration des personnes handicapées en milieu de travail ordinaire ;
- la réglementation, les outils et les pratiques nécessaires au maintien dans l'emploi des salariés ayant un problème de santé.

## INFORMATION

Informers les collectifs CFDT et en premier lieu les représentants du personnel en entreprise des mesures permettant l'intégration et le maintien des personnes handicapées en milieu de travail ordinaire par :

- des rencontres avec la chargée de mission,
- la diffusion de plaquettes d'information,
- la mise en ligne d'informations sur le site : [www.cfdt.fr](http://www.cfdt.fr), page Lorraine, rubrique Mission, sous-rubrique Mission défi handicap.

## ORIENTATION

Orienter les salariés qui risquent de perdre leur emploi suite à un problème de santé, vers les structures chargées de leur accompagnement.

## RECHERCHE

Veille sociale portant sur :

- les évolutions de la législation
- la perception des collectifs syndicaux de Lorraine quant à la situation des travailleurs handicapés.

## CONSEIL

Assister les représentants du personnel en entreprise afin de leur apporter des éléments leur permettant :

- de proposer des aménagements de postes de travail,
- de mettre en œuvre un accord de branche,
- de négocier un préaccord puis un accord d'entreprise pour l'insertion des travailleurs handicapés.







## **Protection sociale collective : nos spécialistes vous accompagnent.**

- **Une offre complète** en santé, prévoyance, épargne et retraite.
- **Écoute, conseils et accompagnement** dans la mise en place de votre couverture sociale complémentaire.
- **La force d'un leader national** alliée à la proximité en région

Prévadiès est membre d'Harmonie Mutuelles, 4 millions de personnes protégées et plus de 32 800 entreprises, associations et collectivités.

**Contactez- nous !**

**Patrick Haffner**

**06 45 15 46 58**

**patrick.haffner@prevadiès.fr**

**relationspartenariats@harmonie-mutuelles.fr**

 **Prévadiès**  
**Harmonie Mutuelles**

PLUS PROCHES, PLUS HUMAINS, PLUS UTILES

## ► La Formation, plus que jamais un outil à votre service !

Lors du congrès régional de juin dernier, nombreuses ont été les interventions qui ont pointé la formation syndicale comme un des éléments fort de visibilité de l'action de la CFDT-Lorraine. De fait, en termes qualitatifs comme quantitatif, le bilan est positif. Le nombre de militants formés n'a cessé d'augmenter. Les pages qui suivent en témoignent, nous n'allons pas nous arrêter en chemin...

La feuille de route que nous nous sommes donnée au congrès de Tomblaine a l'ambition de faire de l'interprofessionnel régional un atout véritable pour les équipes et les militant-e-s de la CFDT-Lorraine. La formation syndicale y participe, elle en est même un élément essentiel. Pour cela le congrès a fixé des objectifs précis : « *promouvoir les pratiques de proximité, renforcer les liens entre les différents acteurs de l'action syndicale, asseoir une culture commune de l'organisation, promouvoir une dynamique visant à assurer le développement de l'organisation et réussir le pari de la représentativité (§1.4.)*. » Il s'agit de donner à chacun-e d'entre vous les outils méthodologiques et les repères politiques nécessaires à votre action en tenant compte de vos besoins, de vos mandats, de vos parcours, et de vous permettre ainsi de faire le lien entre votre pratique quotidienne et les orientations de la CFDT. C'est cette ambition, - le renforcement de notre culture commune, de notre identité et de nos valeurs -, que nous déclinons au travers du plan de formation que nous vous proposons aujourd'hui.

Outils pour les militants, mais aussi outils pour les équipes et les syndicats... C'est aussi un des enjeux de ce mandat que de leur fournir des éléments méthodologiques pour participer collectivement à la réflexion de l'organisation, à la construction de son positionnement, pour leur permette de conduire leur politique de développement, pour les aider à s'approprier les enjeux du territoire, former les militants aux mandats pro et interpro, donc au final à être plus efficaces dans leur action quotidienne au service des salariés. L'effort devra être poursuivi en contractualisant avec un nombre plus grand encore de syndicats.

Ces orientations, déclinées dans ce plan de formation, s'inscrivent dans les décisions du congrès régional de Tomblaine mais aussi dans celles du congrès confédéral de Tours. Le plan de formation paraîtra au moment où se tiendra l'assemblée générale qui aura lieu les 28 et 29 novembre 2012 à Paris, c'est-à-dire au moment où nous ferons le point sur les évolutions de notre organisation. Nous y re-préciserons le cap pour les deux années qui nous séparent du congrès de Marseille. Ce sera entre autres l'occasion de réaffirmer la volonté de toute la CFDT d'optimiser la formation syndicale au service des adhérents, des militants et des responsables.

C'est ce que nous vous proposons dès à présent en invitant syndicats, équipes et militants à s'inscrire dans les formations qui vous sont proposées dans les pages qui suivent... C'est un enjeu d'avenir pour toute la CFDT...



Alain Gatti.

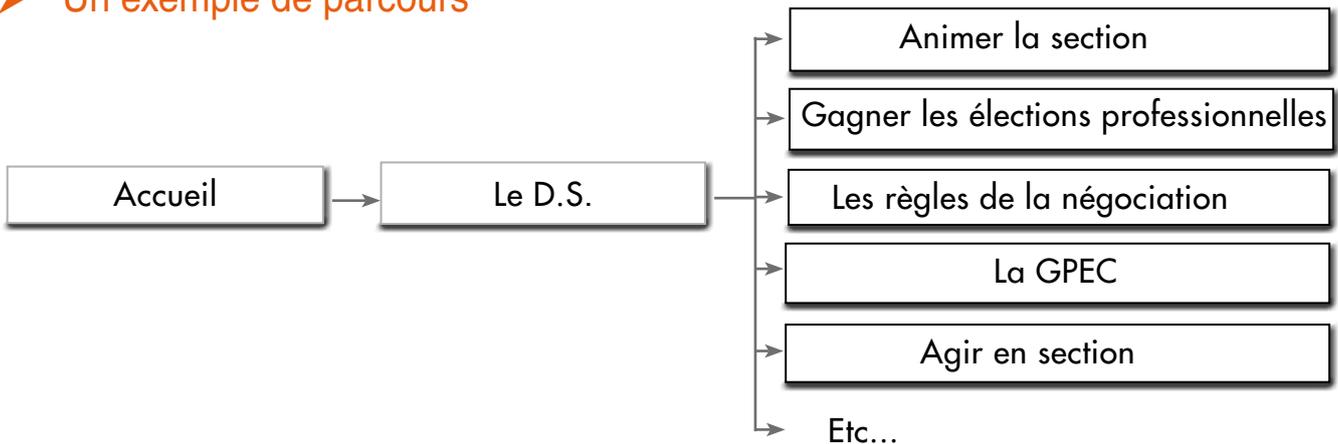
# UNE FORMATION C'EST BIEN, UN PARCOURS C'EST MIEUX !

Vous trouverez dans les pages suivantes toutes les formations possibles quel que soit votre mandat ou votre secteur.

L'idéal c'est de commencer par la formation accueil, puis de faire la première formation liée au mandat. Ensuite le choix est assez large. A vous de voir en fonction de vos centres d'intérêt et des priorités d'actions revendicatives de la section, du syndicat, de la structure qui vous mandate.

*En début d'année, des propositions de parcours thématiques seront mises à disposition sur le site de la CFDT-Lorraine.*

## ➤ Un exemple de parcours



## ➤ Un passeport formation syndicale

Enfin, la CFDT-Lorraine vous propose désormais un passeport formation syndicale. Ce document vous est personnel. Il vous permet d'avoir un relevé de vos formations syndicales quel que soit l'opérateur.

**PASSEPORT FORMATION SYNDICALE**

**PARCOURS SYNDICAL**

Il s'agit de lister les fonctions syndicales ou les mandats occupés.

DATES		NATURE DE LA FONCTION OU DU MANDAT	MISSIONS RÉALISÉES
DÉBUT	FIN		

*Pour l'obtenir, contactez votre syndicat ou le secteur formation de la CFDT-Lorraine (coordonnées page 35).*

## ► Accueil / Bienvenue à la CFDT

2 jours ◀

Formation indispensable à tout militant qui veut mieux se repérer dans le réseau CFDT. Cette formation peut aussi être proposée en co-animation syndicat/secteur formation.

### Publics

- Nouveaux adhérent(e)s, nouveaux militant(e)s.

### Objectifs

- Connaître et comprendre l'histoire et le fonctionnement de la CFDT, de la section à la Confédération.

*À la demande du syndicat, peuvent aussi être organisés des journées ou des 1/2 journées d'information à destination des salariés.*

*(voir les modalités de la contractualisation page 12)*

### Lieux et dates

<b>MEUSE</b>	<b>07 – 08 FÉVRIER 2013</b>
<b>MOSELLE</b>	<b>13 – 14 MAI 2013</b>
<b>MEURTHE&amp;MOSELLE</b>	<b>12 – 13 SEPTEMBRE 2013</b>
<b>VOSGES</b>	<b>21 – 22 NOVEMBRE 2013</b>





## La CFDT-Lorraine sur trois chantiers

### L'aide au repérage des militants

A quel moment et comment repérer les militants ?  
Comment répertorier les besoins du syndicat ?  
Comment ajuster besoins et moyens ?  
Comment confier une mission à quelqu'un ?  
Avec quel suivi ? Pour avancer ensemble sur cet ensemble de questions, la CFDT-Lorraine organise des journées spécifiques sur le repérage.

#### Au programme

- des éléments de méthode,
- un travail à partir des outils disponibles pour chacun,
- des mises en situation.

### L'accompagnement des responsables de demain

C'est la formation « REPERES pour les responsables de demain » et le dispositif de tutorat qui l'accompagne.

#### 9 jours de formations en quatre modules pour mieux appréhender :

- la situation socio-économique,
- le paysage syndical en France et en Lorraine,
- la CFDT et le réformisme,
- le rôle du syndicat, le pro et l'interpro,
- les priorités d'actions, des orientations au plan de travail,
- la gestion des collectifs...

### La valorisation des parcours et le repositionnement

Et puis se pose aussi la question de l'après mandat. C'est une question centrale pour lever les appréhensions et réussir à enclencher une dynamique collective. C'est aussi une question de morale syndicale que de mettre en œuvre une démarche d'aide pour que chacun sorte par le haut quand arrive la fin du mandat. Cela veut dire de l'anticipation sur les échéances, de l'accompagnement, de la mise à disposition d'outils.

Ceux-ci existent : bilan de compétence, bilan pour 2<sup>ème</sup> carrière, certification, VAE, accompagnement personnalisé...

Retrouvez les outils disponibles sur le site de la CFDT Lorraine, espace adhérent, rubrique organisation en chantier.

Pour toute demande d'information, pour la mise en œuvre d'une journée d'information (ou plus) sur un des trois thèmes,

contactez :

• **Alain GATTI**,  
secrétaire général CFDT Lorraine  
[lorraine@cfdt.fr](mailto:lorraine@cfdt.fr)

• **Dominique TOUSSAINT**,  
secrétaire régional en charge du dossier  
[dtoussaint@cfdt54.fr](mailto:dtoussaint@cfdt54.fr)



## ► Rôle du Délégué du Personnel

3 jours

### Publics

- Nouveaux et futurs élu(e)s Délégués du Personnel, titulaires et suppléants.

### Objectifs

- Identifier les fonctions et missions du Délégué du personnel
- Savoir utiliser les outils (Code du Travail) et exprimer une revendication.
- Intégrer les modifications liées à la loi sur la représentativité.

### Lieux et dates

<b>MOSELLE</b>	<b>28-29-30 JANVIER 2013</b>
<b>VOSGES</b>	<b>11-12-13 MARS 2013</b>
<b>MEURTHE&amp;MOSELLE</b>	<b>22-23-24 MAI 2013</b>
<b>MEUSE</b>	<b>19-20-21 JUIN 2013</b>
<b>MOSELLE</b>	<b>23-24-25 SEPTEMBRE 2013</b>
<b>MEURTHE&amp;MOSELLE</b>	<b>09-10-11 DÉCEMBRE 2013</b>

## ► Rôle du Délégué Syndical

3 jours

### Publics

- Nouveaux Délégués syndicaux, futurs Délégués syndicaux.

### Objectifs

- Identifier les missions et fonctions du Délégué syndical
- Comprendre le mandat et le lien avec les structures CFDT
- Utiliser les outils à disposition du DS.
- Intégrer les modifications liées à la loi sur la représentativité.

### Lieux et dates

<b>MEURTHE&amp;MOSELLE</b>	<b>04-05-06 FÉVRIER 2013</b>
<b>MEUSE</b>	<b>08-09-10 AVRIL 2013</b>
<b>MOSELLE</b>	<b>18-19-20 NOVEMBRE 2013</b>

## ► L'élu CFDT au CHSCT fonction publique territoriale

3 jours

### Publics

- Élu(e)s au CHSCT de la fonction publique territoriale

### Objectifs

- Maîtriser le rôle et le fonctionnement du CHSCT et ses missions
- Savoir utiliser les outils à sa disposition et connaître les différents partenaires
- Identifier les risques et mettre en place une politique de prévention en lien avec la section.

### Lieux et dates

<b>MOSELLE</b>	<b>26-27-28 MARS 2013</b>
----------------	---------------------------

## ► L'élu au Comité d'Entreprise

3 jours

### Publics

- Nouveaux et futurs élu(e)s au Comité d'Entreprise, titulaires et suppléants.

### Objectifs

- Identifier fonctions et missions de l'élu au Comité d'Entreprise
- Repérer les moyens et le fonctionnement de l'instance
- Distinguer les budgets
- Définir des priorités revendicatives.

*(Voir aussi la formation économique de l'élu CE page 12)*

### Lieux et dates

<b>MOSELLE</b>	<b>04-05-06 FÉVRIER 2013</b>
<b>MEURTHE&amp;MOSELLE</b>	<b>25-26-27 MARS 2013</b>
<b>VOSGES</b>	<b>13-14-15 MAI 2013</b>
<b>MEUSE</b>	<b>07-08-09 OCTOBRE 2013</b>
<b>MOSELLE</b>	<b>25-26-27 NOVEMBRE 2013</b>

## ► L'élu CFDT au CHSCT

5 jours (en deux sessions)

### Publics

- Membres du CHSCT secteur privé et Fonction publique Hospitalière

### Objectifs

- Maîtriser le rôle et le fonctionnement du CHSCT et ses missions
- Savoir utiliser les outils à sa disposition, connaître les différents partenaires et le réseau CFDT
- Impulser une politique de prévention en lien avec la section, qui tient compte des risques identifiés.

### Lieux et dates

<b>MEUSE</b>	<b>13-14-15 FÉVRIER + 29-30 AVRIL 2013</b>
<b>MOSELLE</b>	<b>03-04-05 AVRIL + 17-18 JUIN 2013</b>
<b>MEURTHE&amp;MOSELLE</b>	<b>09-10-11 SEPTEMBRE + 28-29 NOVEMBRE 2013</b>
<b>VOSGES</b>	<b>07-08-09 OCTOBRE + 09-10 DÉCEMBRE 2013</b>

*Attention à remplir les formulaires spécifiques pour une prise en charge employeur de cette formation. En cas de difficultés, contactez le secteur formation de la CFDT Lorraine.*

## ► Animer la section syndicale

4 jours (en  
deux sessions)

### Publics

- D.S. et secrétaire de section, futurs DS et secrétaires de sections.

### Objectifs

- Savoir animer un collectif de militants.
- Savoir déléguer et organiser la délégation.
- Travailler les liens syndicat/section/mandatés.
- Faire le lien avec les axes des congrès.
- Travailler la notion de mandat.
- Savoir exercer ses missions dans les valeurs et le positionnement CFDT.

### Lieux et dates

NANCY	11-12 MARS + 06-07 JUIN 2013
-------	------------------------------



## ► Gagner les élections professionnelles dans le privé

3 jours

### Publics

- Militant(e)s et élu(e)s DS, DP, CE ayant suivi la formation liée au mandat.

### Objectifs

- Identifier les enjeux des élections en lien avec la loi sur la représentativité syndicale.
- Comment mettre en place une stratégie de campagne ? Quel calendrier ? Quels outils ? Quel plan de travail ?
- Comment éviter le contentieux sur le protocole électoral ?

### Lieux et dates

À NANCY	15-16-17 MAI 2013
---------	-------------------

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

## ► Code du Travail et action syndicale

2 jours

### Publics

- Elu(e)s Délégués du Personnel et au Comité d'Entreprise,
- Délégués syndicaux ayant suivi la formation liée au mandat.

### Objectifs

- Comprendre et utiliser les sources du droit du travail, dont le code du Travail dans le cadre de son mandat.
- Faire le lien avec l'action et la stratégie syndicale.

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

### Lieux et dates

NANCY	15-16 AVRIL 2013 03-04 DÉCEMBRE 2013
-------	---

## ► Les règles et techniques de négociation dans le privé

3 jours

### Publics

- Militant(e)s et élus DS, DP, CE, ayant suivi la première formation liée au mandat.

### Objectifs

- Connaître les dispositions qui s'imposent aux employeurs en termes de négociation (périodicité, thème, déroulement).
- Se familiariser avec les techniques de négociation et de conclusion d'un accord, intégrer les règles de la représentativité.

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

### Lieux et dates

NANCY	18-19-20 MARS 2013
-------	--------------------

## ► Les règles et techniques de négociation dans le public

2 jours

### Publics

- Secrétaires de sections,
- Militant(e)s du secteur public.

### Objectifs

- Se familiariser avec les techniques de négociation et de conclusion d'un accord,
- Préciser le cadre de la négociation dans le public.

### Lieux et dates

MOSELLE	14-15 OCTOBRE 2013
---------	--------------------

## ► L'épargne salariale

2 jours

### Publics

- Elu(e)s DP et CE,
- Délégués syndicaux.

### Objectifs

- Identifier l'Epargne salariale : histoire et mise en place, les produits.
- Les acteurs sur l'Epargne salariale.
- Le rôle des élus.

### Lieux et dates

<b>METZ</b>	<b>23-24 MAI 2013</b>
-------------	-----------------------

## ► Rôle du trésorier

3 jours

### Publics

- Trésoriers de syndicats ou de structures de la CFDT.

### Objectifs

- Clarifier et définir les fonctions politique et technique de trésorier de syndicat, membre de l'exécutif.
- Intégrer la charte financière et informatique.
- Traduire les orientations du syndicat dans un budget.

### Lieux et dates

<b>LORRAINE NORD METZ</b>	<b>08-09-10 AVRIL 2013</b>
<b>LORRAINE SUD NANCY</b>	<b>12-13-14 NOVEMBRE 2013</b>

## ► Rôle du référent formation syndicale

2 jours

### Publics

- Référent formation du syndicat ou de l'UD.

### Objectifs

- Connaître les fonctions politiques et technique du référent formation membre de l'exécutif de sa structure,
- savoir traduire une demande politique en demande de formation,
- savoir se repérer dans le réseau de la formation syndicale CFDT,
- connaître quelques outils de pilotage pour suivre l'activité formation de sa structure.

### Lieux et dates

<b>METZ</b>	<b>13-14 JUIN 2013</b>
-------------	------------------------

## ► Bilan social dans la Fonction publique hospitalière

2 jours

### Publics

- Tout militant de la fonction publique hospitalière.

### Objectifs

- Connaître les obligations de l'employeur en la matière,
- connaître les éléments obligatoires qui composent le bilan social,
- savoir en extraire les éléments utiles à notre projet revendicatif pour la formation, l'emploi, les conditions de travail, le dialogue social, la GPEC...

### Lieux et dates

<b>ÉPINAL</b>	<b>04-05 AVRIL 2013</b>
---------------	-------------------------



## ► Bilan social dans le privé

2 jours

### Publics

- Tout militant du secteur (bilan social obligatoire pour les entreprises de +300 salariés)

### Objectifs

- Connaître les obligations de l'employeur en la matière,
- connaître les éléments qui composent le bilan social,
- savoir en extraire les éléments utiles à notre projet revendicatif,
- faire le lien avec les négociations obligatoires, l'action du CE, du CHSCT, du DS...

### Lieux et dates

<b>NANCY</b>	<b>16-17 DÉCEMBRE 2013</b>
--------------	----------------------------

## ▶ Formation économique de l'él(u) au CE

### Publics

- Elu(e)s au Comité d'entreprise ayant suivi le stage l'Elu au comité d'entreprise.

### Objectifs

- S'approprier les indicateurs économiques et financiers communiqués au CE.
- Comprendre le passé récent de l'entreprise pour anticiper ses perspectives et pour prévenir les risques sur l'emploi.
- Mener une action syndicale à partir de ces éléments.

### Lieux et dates

<b>NANCY</b>	<b>11-12-13-14-15 MARS 2013</b>
<b>METZ</b>	<b>14-15-16-17-18 OCTOBRE 2013</b>



## ▶ LA GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.)

### Publics

- Ensemble des militants susceptibles d'intervenir sur le dossier.

### Objectifs

- Connaître les outils de mise en place d'un dispositif GPEC dans l'entreprise, le cadre réglementaire, la stratégie syndicale.
- Connaître les modalités de négociation et le contenu d'un accord GPEC pour la CFDT.
- Faire le lien branche/territoire.

### Lieux et dates

<b>NANCY</b>	<b>12-13-14 JUIN 2013</b>
--------------	---------------------------

5 jours

*Formation réalisée en partenariat avec **SYNDEX** (Cabinet d'expert-comptable partenaire privilégié de la CFDT.)*



## ▶ P.S.E. / fusion / restructurations

Comment agir face au risque de restructuration de l'entreprise ?

3 jours

### Publics

- Militants d'entreprises du secteur privé,
- responsables de syndicats et de structures CFDT.

### Objectifs

- Connaître et surveiller les évolutions de l'entreprise.
- Connaître les outils à disposition du chef d'entreprise pour modifier les effectifs, construire des contre propositions.
- Savoir peser sur un P.S.E.
- Définir une stratégie syndicale en lien avec l'organisation et avec les salariés.

### Lieux et dates

<b>METZ</b>	<b>20-21-22 FÉVRIER 2013</b>
-------------	------------------------------

## ▶ Le droit individuel à la formation professionnelle (VAE, DIF, CIF, bilan de compétences), outil de Sécurisation des parcours

### Publics

- Militant(e)s et élu(e)s de tout secteur, souhaitant s'impliquer dans l'élaboration et le suivi des politiques de formation continue

### Objectifs

- Connaître les différents dispositifs d'accès à la formation continue.
- Intégrer l'axe formation aux priorités syndicales.

### Lieux et dates

<b>NANCY</b>	<b>19-20-21 JUIN 2013</b>
--------------	---------------------------

*Formation réalisée en partenariat avec l'**IRT**.*

## ► Arbre de faits arbre des causes

3 jours

### Publics

- Elu(e)s et mandaté(e)s au CHSCT, DS, CHS,
- collectifs de sections syndicales.

### Objectifs

- Savoir maîtriser l'outil de lecture « arbre des causes».
- Distinguer les faits et les causes, leurs logiques
- Mettre en place l'enquête après l'accident ou AT-MP
- Elaborer un plan d'action et de prévention, en lien avec la section.

### Lieux et dates

<b>LORRAINE SUD</b>	<b>NANCY</b>	<b>05-06-07 JUIN 2013</b>
<b>LORRAINE NORD</b>	<b>METZ</b>	<b>02-03-04 OCTOBRE 2013</b>

## ► Le document unique

3 jours

### Publics

- Elu (e)s et mandaté(e)s au CHSCT,
- Collectifs de sections syndicales.

### Objectifs

- Connaître les obligations de l'employeur pour la mise en oeuvre du D.U,
- pouvoir intervenir sur sa construction,
- savoir travailler avec le CHSCT et s'appuyer sur ce document pour initier une politique de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail.

### Lieux et dates

<b>LORRAINE SUD</b>	<b>NANCY</b>	<b>13-14-15 MAI 2013</b>
<b>LORRAINE NORD</b>	<b>METZ</b>	<b>12-13-14 NOVEMBRE 2013</b>

## ► Prévenir le risque de harcèlement au travail dans le secteur public

3 jours

### Publics

- Tout militant intervenant sur ces questions,
- Responsables Prévention & Conditions de travail.

### Objectifs

- Comment entendre la plainte d'un salarié qui se considère comme harcelé ?
- Que dit la loi ?
- Comment passer de l'individuel au collectif ?
- Quel rôle pour le mandaté CFDT dans la mise en oeuvre d'une politique de prévention des RPS ?

### Lieux et dates

<b>ÉPINAL</b>	<b>28-29-30 OCTOBRE 2013</b>
---------------	------------------------------

## ► Les risques psychosociaux

3 jours

### Publics

- Elu (e)s et mandaté(e)s au CHSCT, DS,
- Collectifs de sections syndicales

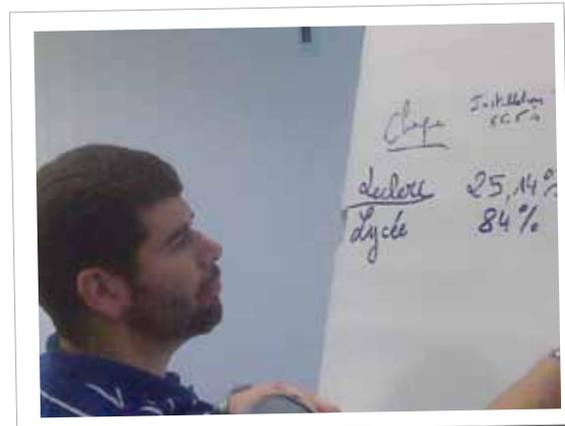
### Objectifs

- Connaître ce que sont les RPS (stress, violence, harcèlement...)
- Savoir repérer ce qui les signale. Identifier les acteurs de l'entreprise concernés par la prise en charge des RPS, dont le médecin du travail et le CHSCT.
- Connaître le réseau d'appui CFDT en la matière.
- S'initier aux règles de construction d'un accord de prévention des RPS.

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

### Lieux et dates

<b>LORRAINE SUD</b>	<b>NANCY</b>	<b>06-07-08 FÉVRIER 2013</b>
<b>LORRAINE NORD</b>	<b>METZ</b>	<b>18-19-20 DÉCEMBRE 2013</b>



## ► Prévenir le risque de harcèlement au travail dans le secteur privé

3 jours

### Publics

- Tout militant intervenant sur ces questions,
- Responsables Prévention & Conditions de travail.

### Objectifs

- Comment entendre la plainte d'un salarié qui se considère comme harcelé ?
- Que dit la loi ?
- Comment passer de l'individuel au collectif ? -
- Quel rôle pour le mandaté CFDT dans la mise en oeuvre d'une politique de prévention des RPS ?

### Lieux et dates

<b>LORRAINE SUD</b>	<b>NANCY</b>	<b>15-16-17 AVRIL 2013</b>
<b>LORRAINE NORD</b>	<b>METZ</b>	<b>25-26-27 NOVEMBRE 2013</b>

## ▶ La rupture du lien contractuel pour inaptitude dans le privé

3 jours ◀

### Publics

- Elu(e)s DS, DP, CE, CHSCT
- Élus prud'hommes

### Objectifs

- Savoir qui constate les inaptitudes, quels sont les recours possibles et à quel moment ?
- Connaître les procédures de rupture du contrat de travail, pour inaptitude.
- Savoir sur qui s'appuyer pour agir.

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

### Lieux et dates

NANCY	27-28-29 MAI 2013
-------	-------------------

## ▶ Le médecin du travail et actions de prévention

2 jours ◀

### Publics

- Elu(e)s DS, DP, CE et CHSCT,
- Référents conditions de travail

### Objectifs

- Connaître les statuts, rôles et missions du médecin du travail, sa place dans le service de santé au travail.
- Quels liens à trouver avec notre projet d'action en faveur des conditions de travail.

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

### Lieux et dates

NANCY	03-04 JUIN 2013
-------	-----------------

## ▶ Le Travailleur Handicapé dans l'entreprise

3 jours ◀

### Publics

- Tout militant du secteur privé.

### Objectifs

- Connaître l'ensemble des dispositions qui permettent l'accès ou le maintien dans l'emploi d'un travailleur victime d'un handicap,
- la loi du 11/02/05,
- le rôle des représentants du personnel en la matière,
- les aides de l'Agefiph...

Cette formation bénéficie du soutien financier de l'agefiph

### Lieux et dates

ROSIÈRE AUX SALINES (54)	11-12-13 FÉVRIER 2013
ÉPINAL	21-22-23 OCTOBRE 2013

## ▶ Accident du travail et maladie professionnelle

3 jours ◀

### Publics

- Elu(e)s DS, DP, CE, CHSCT.
- Militants privés en charge du dossier.

### Objectifs

- Connaître les définitions et caractéristiques des AT et des MP.
- Connaître les procédures de déclaration, de reconnaissance, de recours, en cas de maladie professionnelle ou accident de travail.
- Quel impact sur les entreprises (taux de majoration/minoration).
- Quels sont les acteurs CFDT sur lesquels s'appuyer ?

### Lieux et dates

LORRAINE NORD METZ	11-12-13 MARS 2013
LORRAINE SUD NANCY	16-17-18 SEPTEMBRE 2013



## ▶ Négocier un accord d'entreprise sur la question de l'emploi des travailleurs handicapés

3 jours ◀

### Publics

- Tout militant du secteur privé

### Objectifs

- Connaître les modalités de constitution d'un accord d'entreprise sur la question du handicap,
- connaître les aides allouées par l'Agefiph dans le cadre d'une convention d'entreprise,
- savoir adapter et appliquer un accord national à la situation de l'entreprise.

Cette formation bénéficie du soutien financier de l'agefiph

### Lieux et dates

ROSIÈRE AUX SALINES (54)	14-15-16 OCTOBRE 2013
--------------------------	-----------------------

► 1<sup>ère</sup> formation pour prendre en charge et défendre un dossier devant les tribunaux

5 jours ◀

Publics

- Conseillers prud'hommes,
- Défenseurs
- Conseillers du salarié,

Objectifs

- Connaître les règles essentielles pour prendre en charge un dossier,
- Savoir s'exprimer et convaincre devant un conseil de prud'hommes.

Lieux et dates

GÉRARDMER (88)

21-22-23-24-25 JANVIER 2013

*Cette formation s'adresse d'abord aux nouveaux militants juridiques, mais aussi à ceux qui souhaitent se perfectionner.*

► Les règles spécifiques du particulier Employeur et de l'Intérim

2 jours ◀

Publics

- Conseillers prud'hommes,
- Défenseurs
- Conseillers du salarié,

Objectifs

- Savoir différencier les obligations habituelles et spécifiques de ces deux types de contrat de travail.

Lieux et dates

METZ

03-04 JUIN 2013



► Fusion, absorption, acquisition, rachat... Connaître les règles applicables en droit commercial, social de la vie des entreprises

Publics

- Conseillers prud'hommes,
- Défenseurs
- Conseillers du salarié,

Objectifs

- Connaître les obligations des repreneurs,
- Appréhender les règles de survie des accords collectifs, des avantages acquis, des usages...

Lieux et dates

NANCY (POMPEY)

08-09-10 AVRIL 2013

3 jours ◀

► Les clauses spécifiques dans les contrats de travail (non concurrence, confidentialité, dédit formation...)

2 jours ◀

Publics

- Conseillers prud'hommes,
- Défenseurs
- Conseillers du salarié.

Objectifs

- Distinguer les clauses habituelles et les clauses spécifiques dans les contrats de travail.

Lieux et dates

NANCY (POMPEY)

23-24 OCTOBRE 2013



## ► Rencontre jurisprudence avec les Avocats

### Publics

- Conseillers prud'hommes,
- Défenseurs
- Conseillers du salarié.

### Objectifs

- Au travers d'un Quizz ludique, participez aux premières olympiades du droit du travail et mettez à jour vos connaissances juridiques en lien avec l'évolution de la jurisprudence sur une journée.

### Lieux et dates

COMMERCY	DÉBUT 2013
METZ	FIN 2013

*Les dates définitives dépendent évidemment de la disponibilité des avocats. Elles seront envoyées au réseau juridique dès que possible.*



## ► Actualités jurisprudences

### Publics

- Conseillers prud'hommes,
- Défenseurs
- Conseillers du salarié.

### Objectifs

- Faire le point sur le fonctionnement des règles de droit nouvelles sur chaque territoire lorrain (Moselle, Meurthe et Moselle, Meuse, Vosges).

*Pour l'ensemble de ces rencontres, toutes les informations complémentaires, thèmes, dates et lieux, seront données en cours d'année au réseau juridique CFDT.*



## Info : réseau juridique CFDT Lorraine

Un évènement se prépare en 2013 : une nouvelle **rencontre interrégionale des acteurs du réseau juridique CFDT**. Elle sera l'occasion de réunir un nombre important de Conseillers Prud'hommes du Grand Est et avec d'autres acteurs du juridique pour un temps d'échange et de travail sur des thématiques ciblées.





## JUIN 2013

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
54			Médecin du travail et action de prévention		Animer la section syndicale module 2							Gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC)							Droit Individuel à la Formation professionnelle (DIF)				Expression orale								
					Arbre des faits, arbre des causes																										
55																				Rôle du Délégué du Personnel (DP)											
57		Particulier employeur, intérim : connaître les règles			Utiliser l'informatique							Référent formation				L'élu au CHSCT module 2															

## JUILLET 2013

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M
LOR														Fête Nationale																	

## AOÛT 2013

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
LOR															Assomption																

## SEPTEMBRE 2013

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	
54										L'élu au CHSCT module 1		Accueil et bienvenue à la CFDT				Accident du travail et maladie professionnelle (AT - MP)														Exp. écrite	
57										AGIR dévpt module 2		Accueillir un salarié dans une union locale				Expression orale									Rôle du Délégué du Personnel (DP)						
88																										Animateurs de formation					

## OCTOBRE 2013

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J
<b>54</b>	Expression écrite													Négocier un accord TH dans l'entreprise							Mandaté CA ou CC en SST										
<b>55</b>							L'élu CE																								
<b>57</b>	Arbre des faits, arbre des causes													Règles et tech. nég. (PUBLIC)															Égalité professionnelle		
<b>88</b>							L'élu au CHSCT module 1								Formation économique de l'élu CE																
																						Le travailleur handicapé dans l'entreprise									Harcèlement au travail (PUBLIC)

## NOVEMBRE 2013

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
<b>54</b>													Rôle du trésorier							AGIR dévpt module 2									L'élu au CHSCT module 2		
<b>57</b>	Toussaint										Armistice 1918	Le document unique (DU)							Rôle du Délégué Syndical (DS)							Harcèlement au travail (PRIVÉ)					
<b>88</b>																															
																						Accueil et bienvenue à la CFDT									

## DÉCEMBRE 2013

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M
<b>54</b>			Code du Travail et action syndicale							Rôle du Délégué du Personnel						Bilan social (PRIVÉ)															
<b>57</b>												Égalité professionnelle module 2							Risques psycho-sociaux (RPS)						Noël	St-Etienne					
<b>88</b>										L'élu au CHSCT module 2																					



## ► Expression orale

3 jours ◀

### Publics

- Représentant(e)s du personnel et militants qui veulent améliorer leur communication orale.

*Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.*

### Objectifs

- Savoir écouter
- Maîtriser son expression orale
- Savoir argumenter, convaincre, reformuler.

### Lieux et dates

<b>LORRAINE SUD</b>	<b>NANCY</b>	<b>24-25-26 JUNI 2013</b>
<b>LORRAINE NORD</b>	<b>METZ</b>	<b>16-17-18 SEPTEMBRE 2013</b>

## ► Expression écrite

3 jours ◀

### Publics

- Représentant(e)s du personnel et militants qui veulent améliorer leur communication écrite.

*Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.*

### Objectifs

- Savoir argumenter, convaincre à l'écrit,
- Techniques de l'écrit
- Les différents supports écrits : tract, prise de notes, P.V, compte rendu, le journal...

### Lieux et dates

<b>LORRAINE NORD</b>	<b>METZ</b>	<b>13-14-15 MARS 2013</b>
<b>LORRAINE SUD</b>	<b>NANCY</b>	<b>30 SEPTEMBRE 01-02 OCTOBRE 2013</b>

## ► Nouveaux médias blogs, Facebook... Quelle utilisation syndicale ?

3 jours ◀

### Publics

- Tout militant CFDT devant développer une communication CFDT.

*Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.*

### Objectifs

- Savoir créer et mettre à jour un blog via les supports à disposition sur le net.
- Savoir utiliser facebook, un blog, un site dans une optique syndicale et en articulation avec nos supports habituels.
- Concevoir une ligne éditoriale.
- Connaître la réglementation en vigueur.

### Lieux et dates

<b>NANCY</b>	<b>29-30-31 MAI 2013</b>
--------------	--------------------------



## ► Informatique

3 jours ◀

### Publics

- Militants CFDT, voulant approfondir leurs connaissances informatiques pour une utilisation syndicale.

### Objectifs

- Savoir utiliser Word pour des tracts, affiches, courriers,
- savoir utiliser un tableau Excel pour un suivi d'activité,
- savoir faire une présentation sous Powerpoint.

### Lieux et dates

<b>METZ</b>	<b>05-06-07 JUIN 2013</b>
-------------	---------------------------

► **Accueillir un salarié dans une union locale**

2 jours ◀

**Publics**

- Militant(e)s voulant effectuer des permanences d'accueil dans les Unions Locales de Moselle.

**Objectifs**

- Connaître le rôle des unions locales, structures interpro de proximité, les situer dans l'ensemble des structures de la CFDT,
- savoir accueillir et répondre à la demande d'un salarié, d'un adhérent,
- pouvoir orienter un salarié, un adhérent, dans le réseau des syndicats, des structures et des mandatés de la CFDT Lorraine.

**Lieux et dates**

**METZ**

**12-13 SEPTEMBRE 2013**

► **Animateur de formation**

4 jours ◀

**Publics**

- Militant(e)s souhaitant s'investir dans l'animation des formations syndicales de la CFDT

**Conditions de recrutement**

- Les responsables des Syndicats, en lien avec les Responsables Formation des Syndicats et de l'Interprofessionnel sont invités à vérifier les attentes des stagiaires.

**Objectifs**

- Identifier les fonctions de l'animateur et du formateur
- Comprendre et maîtriser la communication dans un groupe
- Acquérir les pratiques de l'évaluation.

**Lieux et dates**

**INTERNAT CHALET DU  
BOUT DU LAC  
À GERARDMER**

**23-24-25-26 SEPTEMBRE 2013**

► **Etre mandaté dans un CA ou un CC d'un service de santé au travail**

2 jours ◀

**Publics**

- Militant(e)s mandatés dans un CA ou une commission de contrôle d'un service de santé au travail de Lorraine.

**Objectifs**

- Connaître les principales dispositions de la loi portant réforme des services de santé au travail,
- identifier la place et l'action des SST dans le réseau plus vaste des acteurs de la santé au travail,
- connaître les rôles et fonctions d'un administrateur, d'un membre de commission de contrôle, d'un trésorier,
- savoir replacer sa propre action dans les priorités de la CFDT.

**Lieux et dates**

**NANCY**

**21-22 OCTOBRE 2013**



Les formations «agir dans» sont des formations/actions. Cela veut dire qu'un collectif choisi de s'interroger sur son propre fonctionnement pour avancer sur un sujet donné. **Ce n'est donc jamais une personne seule qui s'inscrit mais un groupe.** Quel que soit le thème, le déroulé comprendra toujours des temps de formation, des retours sur le terrain pour des mises en pratique, des moments d'évaluation, en lien avec le syndicat d'appartenance.

## ► Agir pour structurer le syndicat

### Publics

- Un exécutif de syndicat.

### Recrutement

- Convention entre le Syndicat, sa Fédération et la CFDT Lorraine.

### Objectifs

- Identifier les missions et fonctions du Syndicat
- Repérer la place du syndicat dans le fonctionnement de la CFDT
- Identifier les responsabilités au sein de l'exécutif à partir du diagnostic partagé
- Bâtir un plan de travail en cohérence avec nos priorités, nos moyens, nos valeurs. Y intégrer la question du développement et du renouvellement générationnel.
- Evaluer la formation.



3 jours ◀

## ► Agir pour le développement, depuis le syndicat

### Publics

- **Collectif de syndicats**

qui veut mettre en place ou améliorer sa politique de développement.



### Objectifs

- Identifier ce que recouvre une politique de développement.
- Être au clair sur le rôle de chacun pour une démarche globale associant les différentes structures.
- Savoir organiser des pratiques collectives porteuses de développement en lien avec l'action revendicative.



## ► Agir pour structurer la section

### Publics

- **Collectifs de Sections**, qui veulent améliorer le fonctionnement du collectif, et consolider la Section.

### Recrutement

- Pour être mise en œuvre, la formation agir dans la **section syndicale** implique l'accord de la section et de son représentant, ainsi que l'accord et l'engagement du syndicat.

### Objectifs

- Repérer la section dans le fonctionnement CFDT et le lien section/syndicat.
- Etablir le diagnostic du fonctionnement de la section
- Elaborer collectivement des revendications et des priorités
- Etablir et réaliser un plan de travail
- Evaluer la formation.



4 jours (en deux sessions) ◀

## ► Agir pour le développement, depuis la section

### Publics

- **Collectif de sections** qui veulent mettre en place ou améliorer leur politique de développement.

### Objectifs

- Savoir organiser des pratiques collectives porteuses de développement en lien avec l'action revendicative.
- Savoir aller à la rencontre des salariés et développer un syndicalisme de proximité.
- Organiser la proposition d'adhésion et la fidélisation.

4 jours (en deux sessions) ◀

### Lieux et dates

LORRAINE NORD	METZ	14-15 FÉVRIER 2013 + 10-11 SEPTEMBRE 2013
LORRAINE SUD	NANCY	18-19 AVRIL 2013 + 19-20 NOVEMBRE 2013

## ► Agir pour améliorer les conditions de travail

4 jours (en deux sessions) ◀

### Publics

- **Collectif de sections syndicales** de tout secteur à raison d'au moins deux militant(e)s (présence souhaitée d'au moins un militant du CHSCT).

### Objectifs

- Poser un diagnostic conditions de travail dans l'entreprise.
- Savoir identifier des priorités.
- Connaître le réseau d'appui de la CFDT et les outils à notre disposition pour au final construire un projet d'action syndicale de changement sur le champ des conditions de travail.

*Dates et lieux à la demande.*



## ► Agir pour l'égalité au travail



4 jours (en deux sessions) ◀

### Publics

- Collectif de sections syndicales de tout secteur à raison d'au moins deux militant(e)s

### Recrutement

- Accord entre les stagiaires, le Délégué syndical ou le Secrétaire de section et le Secrétaire du Syndicat.

### Objectifs

- Identifier et comprendre les situations d'inégalités au travail
- S'approprier les bases législatives et les documents à disposition, dont le rapport de situation comparée.
- Définir des revendications.
- Elaborer un projet d'action syndicale pour agir sur le lieu de travail

### Lieux et dates

**METZ**

**28-29 OCTOBRE + 12-13 DÉCEMBRE 2013**

**Et** tout ce qui n'est pas dans ce plan de formation... peut être fait hors plan !

L'équipe Formation essaiera de répondre à toute demande de syndicats, d'UD, pour les équipes du secteur privé mais aussi des trois fonctions publiques. Certaines formations comme « *Bienvenue à la CFDT* » peuvent être co-préparées par le secteur formation et le syndicat de mandeur.

Certains modules peuvent s'intégrer dans une autre formation. C'est notamment le cas des modules « *développement* » ou « *histoire et identité* ».

Dans ce cas là, **on contractualise**.

C'est à dire on discute, on échange et on décide du fond et de la forme : quelle est la demande précise et dans quel cadre elle s'inscrit, quelle organisation, quelles participations ?

Bref, on fait vivre au quotidien une certaine idée de ce qu'est la CFDT.

*Retrouvez les coordonnées de vos interlocuteurs pour la formation syndicale page 35.*



En plus de Présence Cfdt, retrouvez toute l'année l'actualité du secteur formation de Lorraine sur notre site internet. Vous y trouverez l'ensemble de l'actualité du secteur, des informations pratiques (les modalités d'inscription mais aussi une liste d'hôtels, les frais de formation, le co-voiturage, les contacts utiles...) et surtout... **vous pourrez vous inscrire en ligne.**

*Une lettre d'information nous permet de donner une information plus complète aux syndicats et aux personnes inscrites dans un parcours de formation. Pour recevoir cette information contactez le secteur formation.*

➤ Allez sur le site

**[www.cfdtlorraineformation.net](http://www.cfdtlorraineformation.net)**

➤ Tapez l'identifiant en **majuscule**

➤ Puis le mot de passe en **minuscule**

### S'identifier

nom d'utilisateur [en majuscule]

**FORMATION**

mot de passe [en minuscule]

**eolienne**

Vous pourrez ouvrir la page d'accueil suivante



## Formations syndicales 2012



Inscription en ligne | Modèles des bulletins | Demande de congés

**NOS FORMATIONS 2013**

Fascicule PRESENCE FORMATION en PDF

[Parcours de formation](#)

[Passeport de formation](#)

[Vos droits à la formation](#)

[Comment s'inscrire](#)

[Informations pratiques](#)

[Vos contacts](#)

[Lieux et hôtels](#)

[S'inscrire à la lettre d'information](#)

[Nous écrire](#)

Bienvenue sur le site du Secteur Formations de la Cfdt LORRAINE.

**Et surtout... vous pourrez vous inscrire en ligne.**

**JANVIER 2013**

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

<< <

# LA MARCHE À SUIVRE POUR S'INSCRIRE À UNE FORMATION

## ▶ Il faut vous inscrire auprès de la CFDT.

(voir tableau fourni p. 35)

Attention, pour éviter les annulations ou les refus par manque de place, le mieux est que votre syndicat valide l'inscription et la renvoie au secrétariat du secteur formation au **plus tard 45 jours avant le début du stage**.

Veillez à bien utiliser les bulletins d'inscriptions 2013 ainsi que les modèles de demandes de congés 2013 fournis en fin de fascicule et sur internet.

*Pourquoi autant de rigueur dans les délais posés ?*

*Tout simplement pour permettre à chacun(e) de déposer dans les délais une demande de congé de formation auprès de son employeur. Parce qu'une demande déposée puis retirée tardivement -pour cause d'annulation de formation par exemple- peut signifier un droit consommé malgré tout !*

## ▶ Démarches auprès de l'employeur.

Il vous faut déposer à votre employeur, **une demande de congé de formation économique, sociale et syndicale** (voir p. 28). Cette demande est à adresser **au minimum 30 jours à l'avance**. Pensez à vous assurer que votre demande a bien été reçue. Le mieux est de demander un récépissé qui atteste de la demande.

### Ce congé formation est un droit.

L'employeur ne peut le refuser, après avis du Comité d'Entreprise, que s'il juge que votre absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise.

Tout refus doit être motivé et doit vous être notifié dans les huit jours. En cas de litige, le salarié du secteur privé peut saisir le conseil de prud'hommes statuant en référé. Mais avant cela, n'hésitez pas à vous adresser à votre syndicat ou au secteur formation syndicale.

### LES DÉLAIS À RESPECTER POUR S'INSCRIRE À UNE FORMATION

INSCRIPTION PAPIER				INSCRIPTION INTERNET		
SECTEUR FORMATION	SYNDICAT	EMPLOYEUR	▼	EMPLOYEUR	SYNDICAT	SECTEUR FORMATION
	Envoi du bulletin d'inscription à votre syndicat		60			Réception de votre bulletin en ligne, transfert à votre syndicat pour validation
	Le syndicat valide l'inscription et la renvoie au secteur formation au plus tard 45 jours avant		50		Le syndicat retourne le mail pour validation	Envoi confirmation au mail que vous avez donné
Réception du bulletin validé Inscription à la formation souhaitée			40			
		Déposer une demande de congé de formation à 30 jours minimum (voir modèles différents fournis en fin livret)	30	Déposer une demande de congé de formation à 30 jours minimum (voir modèles différents fournis en fin livret)		
Envoi de votre convocation avec programme, plan et liste des participants (pour co-voiturage)			20			Envoi de votre convocation avec programme, plan et liste des participants (pour co-voiturage)
			10			

formation

## Frais de repas

Les repas sont pris en charge.

**Une participation de 3€ est demandée à chaque stagiaire.**

(Règlement à effectuer en début de formation auprès de l'animateur - ou déductible des frais de déplacement)



## Hébergement

Prise en charge aux conditions suivantes :

- **Eloignement de + 100 kms**
  - Remboursement 65 € maximum par nuitée avec petit déjeuner.
  - Repas du soir : remboursement 12€.
- (Justificatifs originaux impératifs)**

La recherche d'un hébergement incombe au stagiaire.



## Perte de salaires

**La réglementation impose une prise en charge de l'employeur à partir de 10 salariés.**

Vérifiez l'application des dispositions du Code du Travail et de la Convention Collective, interrogez votre Délégué Syndical et votre syndicat.

La CFDT Lorraine prévoit une prise en charge des pertes de salaire s'il n'y a aucune autre possibilité.

*Dans le cas d'une perte de salaire il faut faire remplir par votre employeur le certificat de perte de salaire que vous trouvez en page 28.*

## Déplacements : du domicile au lieu de formation

Remboursement des frais kilométrique dont le tarif est déterminé par le Bureau Régional.



**Le covoiturage est fortement encouragé.**

Tarifs de remboursement année 2013 :

- 1 personne : 0.20 € / km
- 2 personnes : 0.25 € / km
- 3 personnes : 0.30 € / km
- 4 personnes : 0.35 € / km

*Attention ! Si vous ne l'avez pas encore fait pensez à amener un **RIB** quand vous venez en formation cela nous permettra de vous rembourser plus rapidement vos frais.*

## Participation aux frais pédagogiques

A chaque fois que possible pour les stagiaires dépendant d'un comité d'entreprise, une facture correspondant **aux frais pédagogiques** sera établie selon les indications fournies par le stagiaire.

Il ne s'agit pas de gagner de l'argent ! Il s'agit d'en perdre un peu moins...

A partir de 2013, une participation financière sera demandée aux syndicats. Une information particulière leur sera envoyée fin 2012.

En effet, la formation syndicale à un coût pour l'URI, et c'est normal. Développer la formation et gagner en efficacité est un objectif de la CFDT Lorraine.

Cela n'est possible que si nous mettons en oeuvre le principe de mutualisation, permettant l'accès à la formation à tous.



## CERTIFICAT DE PERTE DE SALAIRE

**Rappel :** Selon l'article L.3142-7 du Code du travail : « Tout salarié qui souhaite participer à des stages ou sessions de formation économique et sociale ou de formation syndicale organisés soit par des centres rattachés à des organisations syndicales de salariés reconnues représentatives sur le niveau national, soit par des instituts spécialisés, a droit, sur sa demande, à un ou plusieurs congés »

**Art. L.3142-8 du Code du Travail** « Le ou les congés de formation économique et sociale et de formation syndicale donnent lieu à une rémunération par les employeurs, dans les entreprises de dix salariés et plus, dans des conditions prévues par voie réglementaire.

**Cette rémunération est versée à la fin du mois au cours duquel la session a eu lieu »**

Sous réserve de dispositions conventionnelles plus favorables, l'article R. 3142-1 du Code du travail prévoit le financement suivant à la charge de l'employeur : « Dans les entreprises de dix salariés et plus, l'employeur rémunère les congés de formation économique et sociale et de formation syndicale dans la limite de 0,08 ‰ du montant des salaires payés pendant l'année en cours. Ce montant est entendu au sens du 1 de l'article 231 du code général des impôts relatif à la taxe sur les salaires. Les dépenses correspondantes des entreprises sont déductibles, dans la limite fixée au premier alinéa, du montant de la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue. »

**Ce certificat est donc strictement réservé aux seules autres hypothèses.**

Je soussigné(e) (NOM-PRENOM) \_\_\_\_\_

(Fonction – Entreprise) : \_\_\_\_\_

Certifie que M \_\_\_\_\_

Subira une perte de salaire nette d'un montant de : \_\_\_\_\_ (en chiffres)

\_\_\_\_\_ (en toutes lettres)

Pour la période du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

**J'atteste que l'entreprise est dans l'une des situations suivantes :**

(\*) cocher la ou les cases correspondantes

Entreprise non tenue par des dispositions conventionnelles spécifiques ou ayant respecté ces dernières  (\*)

Entreprise de 1 à 9 salariés non soumises à l'article R.3142-1 du Code du travail  (\*)

Entreprise de 10 salariés et plus, soumise à l'article R.3142-1 du Code du travail  (\*)

• La perte de salaire ci-dessus tient compte de ce financement  OUI  NON (\*)

• L'entreprise a épuisé le 0.08 pour mille du montant des salaires  OUI  NON (\*)

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Cachet et signature de l'employeur

### Art. 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978

Les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives doivent être informées :

Du caractère obligatoire ou facultatif de réponse,

Des conséquences à leur égard d'un défaut de réponse,

Des personnes physiques ou morales destinataires des informations,

De l'existence d'un droit d'accès et de rectification.

Lorsque de telles informations sont recueillies par voie de questionnaires, ceux-ci doivent porter mention de ces prescriptions.

Ces dispositions ne s'appliquent pas à la collecte des informations nécessaires à la constatation des infractions.





à envoyer à votre syndicat ex : commerce, métaux...

## Bulletin d'Inscription 2013 CHS CT

(A remplir lisiblement, impérativement et en totalité)

Homme      Nom : ..... Prénom : .....  
 Femme      Adresse personnelle : .....  
  
Code Postal : ..... Ville : .....  
N° Tél. Personnel : ...../...../..... Professionnel : ...../...../.....  
(ces n° seront communiqués sur une liste aux stagiaires effectuant la même formation pour co-voiturage)  
Portable ...../...../.....  
Adresse e-mail : .....@.....  
Date de naissance : ..... / 19 .....

### NOM DE LA FORMATION :

Qui se déroulera à : ..... du ..... au ..... 2013

### EMPLOYEUR (à indiquer impérativement)

Nom .....  
Adresse de l'Entreprise : .....  
N° Tél. : ...../...../..... □ -de 50 salariés □ -de 300 salariés □ +300 salariés  
Secteur PRIVE □ Secteur PUBLIC □

**Votre syndicat** (ex. : Métaux, Santé Sociaux etc) : .....  
N° SCPVC (sur votre carte adhérent) : .....  
Vos mandats □ CE □ DP □ Trésorier □ Secrétaire □ Titulaire Délégation Unique □ DS □ RSS  
□ CHSCT Avez-vous bénéficié d'une formation CHSCT depuis 4 ans □ OUI □ NON  
Si fonction Publique hospitalière : Titulaire □ OUI □ NON  
Autres (à préciser) : .....

A ..... Signature du demandeur  
le ..... 2013

**N'oubliez pas qu'une participation aux frais de repas de 3,00€ par jour vous sera demandée lors de la formation**

cachet du syndicat obligatoire



à envoyer à votre syndicat ex : commerces, métaux

## Bulletin d'Inscription 2013

(A remplir lisiblement, impérativement et en totalité)

Homme      Nom : ..... Prénom : .....  
 Femme      Adresse personnelle : .....  
  
Code Postal : ..... Ville : .....  
N° Tél. Personnel : ...../...../..... Professionnel : ...../...../.....  
(ces n° seront communiqués sur une liste aux stagiaires effectuant la même formation pour co-voiturage)  
Portable ...../...../.....  
Adresse e-mail : .....@.....  
Date de naissance : ..... / 19 .....

### NOM DE LA FORMATION :

Qui se déroulera à : ..... du ..... au ..... 2013

### EMPLOYEUR (à indiquer impérativement)

Nom .....  
Adresse de l'Entreprise : .....  
N° Tél. : ...../...../..... □ -de 50 salariés □ -de 300 salariés □ +300 salariés

**Votre syndicat** (ex. : Métaux, Santé Sociaux) : .....  
N° SCPVC (sur votre carte adhérent) : .....  
Vos mandats □ CE □ DP □ CHSCT □ DS □ RSS  
□ Secrétaire □ Trésorier □ Titulaire Délégation Unique  
Autres (à préciser) : .....

A ..... Signature du demandeur  
le ..... 2013

cachet du syndicat obligatoire







à remettre à l'employeur, un mois  
avant la date de la session  
(sauf exception)

## Demande de congé de formation ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET SYNDICALE (Fonction publique)

Je soussigné(e) .....

sollicite une mise en congé du ..... au ..... 2013

pour suivre la formation : .....

organisée à .....

par l'Institut Confédéral d'Etude et de Formation Syndicale de la CFDT,  
conformément aux décrets n° 84-474 du 15 juin 1984, n° 85-552 du  
22 mai 1985 (modifié par l'article 3 du décret n° 94-1914 du 4 mars  
1994) et n° 88-676 du 6 mai 1988 accordant aux travailleurs le droit  
à des congés de formation économique, sociale et syndicale.

Organisme agréé par Arrêté Ministériel

A....., le.....

Signature



à remettre à l'employeur, un mois  
avant la date de la session  
(sauf exception)

## Demande de congé de formation économique, sociale et syndicale (Droit privé)

Je soussigné(e) .....

Conformément aux articles L.3142-7 ; L.3142-8 ; L.3142-9 ; L.3142-10 ;  
R. 3142-1 du code du travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de  
m'absenter de l'entreprise

du..... au ..... 2013

(préciser les dates de début et de fin de stage)

en vue de participer à un stage de formation économique, sociale et syndi-  
cale, organisé par l'Institut Confédéral d'Etude et de Formation Syndicale de  
la CFDT, qui est un organisme agréé par Arrêté Ministériel.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le  
Directeur, l'expression de mes sentiments distingués

Signature



à remettre à l'employeur,  
un mois avant la date de la session  
(sauf exception)

## DEMANDE DE CONGÉ DE FORMATION CHSCT (Droit privé)

Je soussigné(e) .....

Conformément aux articles L.4614-4 ; L.4614-15 et L.4523-10 du code du travail, je sollicite de votre part l'autorisation de partir en stage de formation nécessaire à l'exercice de ma mission en tant que représentant du personnel au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail.

Ce stage organisé par l'Institut Confédéral d'Etude et de Formation Syndicale de la CFDT, organisme agréé par Arrêté Ministériel, aura lieu :

**du .....** au ..... **2013**  
(préciser les dates de début et de fin de stage)

Le montant des frais pécuniaires s'élève à **338,40 € par jour et par personne** (conformément à l'article R.4614-34, trente six fois le SMIC horaire auquel s'ajoute :

- les frais de déplacement sur la base du tarif de seconde classe SNCF, applicable au trajet le plus direct entre l'établissement et le lieu de la formation,
- les frais de séjour sur la base de l'indemnité de mission versée aux agents de l'Etat pour les déplacements temporaires, soit 15,25 € par repas et 83,86 € par nuitée à Paris et en Province, 68,61 € par nuitée.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature



2013

à remettre à l'employeur,  
un mois avant la date de la session  
(sauf exception)

## DEMANDE DE CONGÉ DE FORMATION ECONOMIQUE ÉLU AU COMITÉ D'ENTREPRISE

Je soussigné(e) .....

Conformément aux articles L.2325-44 et R.2325-8 du code du travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise

**du .....** au ..... **2013**  
(préciser les dates de début et de fin de stage)

en vue de participer à un stage de formation économique, organisé par l'Institut Confédéral d'Etude et de Formation Syndicale de la CFDT, qui est un organisme agréé par Arrêté Ministériel.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

A..... Le .....

Signature



Fonctionnement

Offres et services

## Depuis plus de 30 ans, la Macif est partenaire des comités d'entreprise.

Notre longue expérience au sein de l'économie sociale nous a permis d'identifier vos besoins spécifiques et de développer une protection parfaitement adaptée.

La Macif est l'assureur privilégié des CE en France !

**Vous voulez en savoir plus, rendez-vous en Points d'accueil ou sur [www.macif.fr](http://www.macif.fr)**

Macif - Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France et des cadres et salariés de l'industrie et du commerce. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Pied-de-Fond 79037 Niort Cedex 9.





## SECTEUR FORMATION

5 bis place Saint-Rémy  
54300 LUNEVILLE

☎ 03 83 73 56 01

🕒 03 59 62 02 34

e-mail : [formation@cfdt54.fr](mailto:formation@cfdt54.fr)

[www.cfdtlorraineformation.net](http://www.cfdtlorraineformation.net)

(Nom utilisateur et mot sur le cfdt.net)

## Secrétariat

**Murielle GUILLEMINAULT**

☎ 03 83 73 56 01  
[formation@cfdt54.f](mailto:formation@cfdt54.f)



## Responsable régional

**Dominique TOUSSAINT**

15 Boulevard Charles V  
BP 32240

54022 NANCY cedex

☎ 03 83 39 45 08

[dtoussaint@cfdt54.fr](mailto:dtoussaint@cfdt54.fr)



## RÉFÉRENTS DÉPARTEMENTAUX

### En Meuse

**Jacqueline LANDAIS**

CFDT 11 Place de la Couronne  
BP 80042

55001 BAR LE DUC Cedex

☎ 03 29 45 07 97

📠 03 29 79 48 98

[landais.jacqueline@free.fr](mailto:landais.jacqueline@free.fr)



## Délégué régional formation Référént départemental Meurthe et Moselle

**Gérard GUILLEMINAULT**

5 Bis Place Saint Rémy  
54300 LUNEVILLE

[gguilleminault@cfdt54.fr](mailto:gguilleminault@cfdt54.fr)



### Dans les Vosges

**Alain ACIMAZ**

CFDT 4 rue Aristide Briand  
BP 334

88008 ÉPINAL Cedex

☎ 03 29 82 04 32

📠 03 29 33 01 38

[alain.celeszellesl@orange.fr](mailto:alain.celeszellesl@orange.fr)



## Délégué régional juridique

**Stéphane SIMON**

☎ 03 87 16 97 70

[s.r.simon@wanadoo.fr](mailto:s.r.simon@wanadoo.fr)



### En Moselle

**Didier JUNKER**

CFDT 2 rue du Général  
Lardemelle - BP 80527

57009 METZ cedex 1

☎ 03 87 16 97 70

📠 03 87 16 28 45

[moselle@cfdt.fr](mailto:moselle@cfdt.fr)



# Si Marc est serein, c'est parce qu'il a choisi un partenaire " 100% confort "



## Défendre la protection sociale des salariés, c'est l'engagement d'Aprionis Prévoyance.

Jour après jour, nous accompagnons les représentants syndicaux dans la négociation, la mise en place et la gestion d'accords collectifs prévoyance et santé. Notre valeur ajoutée : une qualité de gestion reconnue, la garantie de suivi et la relation de proximité, le tout au bénéfice de chacun.

Choisir Aprionis Prévoyance, c'est s'appuyer sur :

- ⊕ Des **solutions prévoyance et frais de santé** complètes et innovantes
- ⊕ Une **expertise éprouvée** dans le domaine des conventions collectives
- ⊕ Une **gestion à but non lucratif** au profit des assurés et des entreprises



**Noël Moretton**  
**06 70 87 88 81**

**entreprises.adp@apronis.fr**